

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>A1 Accueil et information des publics</b>			
A1.1 Accueil des différents types de publics en collectif et/ou en individuel	<p><b>C1 .1 Proposer un accueil adapté à chaque interlocuteur</b> en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Posant le cadre,</li> <li>- Prenant en compte ses spécificités, y compris de handicaps (physique, psychique, mental ...), à travers un entretien d'analyse de sa demande afin d'assurer une intégration socioprofessionnelle réussie,</li> <li>- Répondant aux besoins particuliers de chaque individu,</li> <li>- Utilisant des méthodes et des outils variés selon leurs besoins spécifiques,</li> </ul>	<p><i>Les candidats doivent présenter la production suivante :</i></p> <p><b>Réalisation d'un entretien d'accueil d'un bénéficiaire intégrant la présentation de la prestation ou du dispositif, la vérification de son adhésion et l'analyse de la demande.</b></p>	<p><b>En relation avec les compétences C1 .1 à C 1.3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le dispositif et l'offre de service sont présentés d'une façon adaptée au bénéficiaire.</li> <li>· Le cadre de l'accompagnement est posé.</li> <li>· Les attentes, la demande et les valeurs du bénéficiaire sont identifiées.</li> <li>· Un 1er niveau d'identification des freins et atouts, de l'autonomie de la personne est réalisé</li> <li>· Les techniques d'entretien sont utilisées à bon escient</li> <li>· L'attitude de l'accompagnateur favorise l'expression du bénéficiaire et la création d'un climat de confiance</li> <li>· Le bénéficiaire est informé des modalités concernant la poursuite de l'accompagnement</li> <li>· L'analyse réflexive développée par le candidat démontre sa capacité à identifier ses axes d'amélioration.</li> </ul>
A1.2 Repérage des besoins et attentes de la personne	<p><b>C1.2. Conduire des entretiens individuels</b> en appliquant les techniques de communication et d'écoute active pour identifier précisément les attentes de l'interlocuteur en recueillant des informations pertinentes grâce à des méthodes d'entretien, notamment en posant des questions ouvertes pour encourager l'expression des besoins et en faisant preuve d'empathie.</p>	<p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 Mises en situation professionnelle</li> <li>■ Epreuve individuelle</li> <li>■ Production orale</li> </ul>	
A 1.3 Orientation ou réorientation de la personne vers les services ou personnes compétents	<p><b>C 1.3 Identifier les besoins spécifiques de la personne qui ne relèvent pas de la structure</b> et si nécessaire la diriger vers les interlocuteurs compétents, en recherchant les options disponibles et en guidant la personne vers les solutions les mieux adaptées à sa situation.</p>		

<p><b>A2 Accompagnement et orientation des publics dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle</b></p>			
<p>A2.1 Contractualisation de l'accompagnement</p>	<p><b>C2.1 Formaliser le cadre d'accompagnement</b> en définissant précisément les objectifs, les attentes et les responsabilités de chaque partie, le déroulement et la durée de l'accompagnement proposé en complétant et co-signant un contrat d'engagement réciproque pour officialiser la démarche</p>	<p><i>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</i></p>	
<p>A 2.2 Analyse de la demande exprimée</p>	<p><b>C.2.2 Réaliser une analyse partagée de la situation de la personne</b> pour comprendre ses besoins et ses attentes spécifiques, ses motivations et ses objectifs, en l'écoutant activement, en analysant les informations recueillies pour identifier les enjeux principaux et co-construire un accompagnement adapté.</p>	<p><b>1/ Analyse d'un accompagnement</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etude de cas</li> <li>■ Epreuve individuelle</li> <li>■ Epreuve pratique</li> <li>■ Production écrite</li> </ul>	<p><b>En relation avec les compétences C 2.2 à C.2.5.2</b></p> <p>Le cadre de l'accompagnement est précisé.</p> <p>La demande ou les besoins et attentes sont identifiés.</p> <p>La situation du bénéficiaire est analysée au regard de : ses motivations, centres d'intérêts, savoirs, savoir-faire, savoir-être .Les freins sont identifiés et pris en compte.</p> <p>L'accompagnement mis en place permet de rendre le bénéficiaire autonome et acteur de son projet</p> <p>Les pré-projets du bénéficiaire sont explicités.</p> <p>Les acteurs professionnels à mobiliser en fonction des besoins sont identifiés.</p> <p>Le réalisme des pré-projets est vérifié par la mobilisation d'outils de confrontation aux situations réelles de travail (enquêtes métiers, PMSMP ...)</p> <p>L'analyse de la production rend compte de la posture et des</p>
<p>A 2.3 Co-repérage des freins à l'insertion</p>	<p><b>C.2.3 Travailler en collaboration avec la personne pour repérer et comprendre les obstacles à son insertion socioprofessionnelle,</b> en l'impliquant activement dans l'identification de ses freins, en favorisant un dialogue ouvert et de confiance, en utilisant des méthodes d'entretien et d'observation pour explorer sa situation et en co élaborant un plan d'action visant à lever les obstacles identifiés.</p>		
<p>A 2.4 Identification des ressources mobilisables</p>	<p><b>C.2.4 Identifier et valoriser les compétences et soft skills de la personne</b> en effectuant une analyse approfondie de ses expériences, en repérant ses compétences grâce à diverses démarches, méthodes et outils, tels que le portefeuille de compétences afin de lui permettre une mobilisation de ses ressources et atouts.</p>		
<p>A 2.5 Co-construction du projet de vie, professionnel ou socioprofessionnel et contractualisation du plan d'action</p>	<p><b>C.2.5.1 Co-construire le projet de vie, professionnel ou socioprofessionnel,</b> pour permettre au bénéficiaire de jouer un rôle actif dans la définition de ses objectifs, en l'impliquant activement dans l'identification de ses aspirations professionnelles et de ses compétences, en facilitant des séances de réflexion et d'échange pour définir ensemble un projet réaliste</p>		

	<p>et réalisable et en établissant les différentes étapes avec réajustement si besoin.</p>		<p>principes éthiques de l'accompagnement</p>
	<p><b>C.2.5.2 Activer et/ou orienter vers les interlocuteurs ou structures ou sites ressources les mieux adaptés au parcours d'insertion envisagé</b> en favorisant leur mise en relation afin d'appuyer le projet de la personne.</p>	<p><b>2 / Présentation orale individuelle portant sur la restitution de l'accompagnement socio-professionnel de bénéficiaires et le développement d'une problématique identifiée.</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Production orale</li> </ul>	<p><b>En relation avec les compétences C2.1 à C.2.6.1</b></p> <p>Le cadre des accompagnements est précisé et formalisé. Les caractéristiques des bénéficiaires sont prises en compte (<i>motivation, centres d'intérêt, potentialités, aspirations ...</i>).</p> <p>Les contraintes personnelles et professionnelles sont identifiées et prises en compte. Les acteurs professionnels sont mobilisés en fonction des besoins et à chaque étape de l'accompagnement. Les outils mobilisés sont décrits et justifiés. Les différents aspects permettant de vérifier si le projet est réaliste et réalisable sont analysés. L'analyse réflexive développée par le candidat démontre sa capacité à identifier ses axes de progression.</p> <p>La problématique énoncée fait suite à un diagnostic de situation et est source de questionnements appropriés.</p>
	<p><b>C.2.5.3 Analyser et communiquer des données socioéconomiques</b> en recueillant des informations pertinentes sur l'emploi et en les présentant de manière claire et compréhensible aux bénéficiaires, afin de les aider à prendre des décisions éclairées pour leur permettre de comprendre les tendances et les opportunités d'insertion professionnelle.</p>		
<p>A 2.6 Vérification de la faisabilité du projet d'insertion professionnelle ou socioprofessionnelle</p>	<p><b>C.2.6.1 Evaluer la faisabilité du projet par rapport au marché de l'emploi</b> pour garantir le réalisme du projet élaboré en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifiant les obstacles potentiels, comment les surmonter,</li> <li>- analysant les compétences, les ressources et les contraintes,</li> <li>- évaluant la compatibilité du projet avec le marché du travail ou les opportunités d'insertion disponibles,</li> <li>- identifiant les éventuels besoins et les solutions possibles,</li> <li>- ajustant si nécessaire le projet pour le rendre réalisable et cohérent avec les objectifs,</li> <li>- formalisant un plan d'action.</li> </ul>		

			<p>Les propositions d'actions et leurs modalités de réalisation sont justifiées.</p>
	<p><b>C.2.6.2 Exercer sa profession en respectant scrupuleusement les règles de confidentialité et les exigences du RGPD</b> pour garantir la protection des données personnelles et maintenir la confiance des parties prenantes, conformément aux normes légales et réglementaires en vigueur en observant attentivement les règles de confidentialité établies et les principes de collecte, traitement et gestion des données, en assurant la sécurité et l'intégrité des informations, et en veillant à ce que seules les personnes autorisées y aient accès, dans le respect absolu de la vie privée et des droits des individus</p> <p>■</p>	<p><b>3/ Réalisation d'une fiche de lecture</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Production écrite (de 7 à 10 pages)</li> </ul>	<p><i>En relation avec les compétences C2.6.2 et C2.6.3.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le sujet est énoncé, le ou les auteurs sont présentés, la problématique est dégagée</li> <li>· Le plan est annoncé</li> <li>· La reformulation est réalisée de manière objective</li> <li>· Le résumé est fidèle aux idées exprimées par l'auteur</li> <li>· Les arguments sont sélectionnés avec discernement</li> <li>· L'analyse fait référence à d'autres auteurs du champ disciplinaire</li> <li>· Une analyse critique de l'ouvrage est proposée</li> <li>· La référence à une situation professionnelle illustre certains apports de l'ouvrage, dans le respect des règles de confidentialité.</li> <li>· Un vocabulaire professionnel adapté est utilisé.</li> <li>· L'argumentation est synthétisée et répond à la problématique de l'ouvrage.</li> <li>· La syntaxe et l'orthographe sont maîtrisées.</li> <li>· Les consignes de présentation sont respectées.</li> </ul>
	<p><b>C.2.6.3 Rédiger ou corédiger des synthèses et des comptes rendus clairs et organisés</b> pour restituer de manière efficace les activités, les résultats ou les informations pertinentes au prescripteur ou donneur d'ordre en rédigeant de manière concise et structurée, en mettant en évidence les points essentiels, en utilisant un langage clair et compréhensible, et en suivant les directives et les normes établies pour la communication professionnelle.</p>		

<p>A 2.7 Accompagnement à la mise en œuvre du projet</p>	<p><b>C 2.7.1 Adopter une posture de coach</b> pour guider les bénéficiaires, encourager le développement de leur autonomie et leur responsabilisation, les aider à atteindre leurs objectifs professionnels en utilisant des techniques telles que l'écoute active, le questionnement, la reformulation et la clarification des objectifs, l'identification et la prise en compte des freins, en fournissant des encouragements et en facilitant la recherche de solutions et options.</p>	<p><b>4/ Mise en situation professionnelle à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat et comprenant l'analyse du besoin de la personne accompagnée et la proposition d'accompagnement précisant les outils et méthodes envisagés.</b></p>	<p><i>En relation avec les compétences C 2.7.1 et C.2.7.2</i></p>
	<p><b>C 2.7.2 Proposer une méthodologie de recherche d'emploi à l'aide d'outils numériques interactifs et de l'intelligence artificielle</b> pour offrir des solutions plus efficaces aux individus en quête d'opportunités professionnelles en collaborant à la conception d'outils tels que CV, lettres de motivation, portfolios...</p>	<p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en situation professionnelle</li> <li>■ Epreuve individuelle</li> <li>■ Production orale</li> </ul>	<p>Les techniques et méthodes de questionnement mobilisées permettent d'éclairer le contexte et d'identifier les besoins explicites et/ou implicites de la personne. La proposition d'accompagnement est ajustée à la demande, aux besoins du bénéficiaire et aux objectifs définis. Le cadre méthodologique et déontologique de l'accompagnement est précisé. Les modalités d'organisation et de mise en œuvre de l'accompagnement sont explicitées.</p>
<p><b>A3 Pilotage de projets et développement de réseaux</b></p>			
<p><b>A 3/A Elaboration et mise en œuvre d'un projet en faveur de l'insertion</b></p> <p>A 3/ A 1 Elaboration d'un diagnostic à partir d'un repérage et d'une analyse des besoins du public accueilli</p>	<p><b>C 3/A.1.1 Utiliser la méthodologie de gestion de projet afin de poser un diagnostic</b> basé sur l'identification et l'analyse des besoins d'un public ciblé en recueillant les informations pertinentes et en les analysant de manière approfondie pour en extraire les données significatives.</p>	<p><i>Les candidats doivent présenter les productions suivantes</i></p> <p><b>1/ Réalisation d'un dossier thématique</b></p>	<p><i>En relation avec les compétences C.3/A.1.1, C 3/A 4, C.3/B.1 et C. 3/B.2.2.</i></p>
	<p><b>C 3/A.1. 2 Présenter le diagnostic</b> en utilisant la matrice SWOT ou MOFF pour offrir une visualisation claire des forces, faiblesses, opportunités et menaces facilitant ainsi la compréhension et l'analyse du diagnostic en mettant en évidence les éléments clés et en fournissant des explications pertinentes pour chaque aspect</p>	<p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail collectif</li> </ul>	<p>Le thème étudié est présenté Le cadre du sujet est délimité.</p>

	identifié, permettant ainsi une interprétation précise et une prise de décision éclairée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Production écrite et orale</li> </ul>	Le développement du sujet s'appuie sur une recherche documentaire, des enquêtes menées auprès de professionnels et une analyse riche et argumentée
A 3 /A 2 Définition des objectifs en réponse aux besoins identifiés	<b>C. 3/A.2 Initier un projet</b> et en déterminer les objectifs et la finalité en examinant attentivement les besoins identifiés et en les traduisant en objectifs concrets et mesurables, en tenant compte des capacités et des contraintes du public concerné pour garantir l'alignement entre objectifs définis et vision globale du projet.	<p>A partir d'une liste de thèmes d'actualité, chaque sous-groupe réalise un rapport écrit et en fait une présentation orale devant un jury de professionnels puis répond à leurs questions.</p>	La problématique énoncée est bien définie, source de questionnements appropriés et contextualisés. Les réponses au questionnement du jury démontrent la maîtrise du sujet.
A 3/A 3 Définition d'un système d'évaluation	<b>C 3/A 3 Identifier et définir les mesures et standards</b> permettant d'évaluer les progrès et les résultats du projet pour garantir une évaluation objective et pertinente de sa performance ainsi que son adéquation avec les objectifs fixés en sélectionnant attentivement les critères et indicateurs clés, en veillant à ce qu'ils soient mesurables, pertinents et réalisables et en les documentant de manière appropriée pour assurer une surveillance et une communication efficaces tout au long du projet.		Les aptitudes rédactionnelles sont conformes aux attendus du métier et l'expression orale est maîtrisée.
A 3/A 4 Identification des moyens à mobiliser : Ressources humaines (acteurs internes et externes), financières, techniques et logistiques	<b>C 3/A 4 Déterminer les ressources requises et spécifier les responsabilités de chaque acteur</b> en veillant à une communication ouverte et transparente pour assurer une collaboration optimale et une compréhension claire des responsabilités de chacun tout au long du projet afin de garantir une distribution efficace des ressources.	<p><b>2/ Présentation du projet</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p>	<i>En relation avec les compétences C.3/A.1.1 à C3/A5.</i>
A 3/A .5 Pilotage du projet	<b>C 3/A.5 Planifier, réaliser, si besoin ajuster et évaluer les actions</b> pour garantir la progression adéquate du projet, respecter les délais et atteindre les objectifs fixés en coordonnant les activités des différents acteurs, en surveillant l'avancement du projet, en identifiant et en résolvant les problèmes potentiels, et en communiquant régulièrement avec les parties prenantes pour maintenir leur implication et leur satisfaction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Epreuve pratique</li> <li>■ Production orale</li> </ul> <p>A partir de l'identification d'une problématique d'un public ciblé dans sa structure d'accueil, le candidat présente à l'aide d'un support numérique le projet réalisé en déroulant la méthodologie de projet.</p>	Le diagnostic fait apparaître les besoins du public et les objectifs sont de nature à répondre à leurs besoins Le projet présente une cohérence entre les besoins, les objectifs et les actions. La faisabilité du projet est argumentée. Les différentes étapes de la méthodologie sont respectées. Le système d'évaluation est pertinent du point de vue des

<p><b>A 3/B Mobilisation d'un réseau de partenaires locaux</b></p> <p>A3/B.1 Mobilisation des acteurs de l'insertion socio professionnelle et de l'emploi de son territoire</p>	<p><b>C.3/B.1 Repérer les domaines d'intervention et les compétences des acteurs externes et internes de son territoire</b> en réalisant une analyse approfondie des acteurs présents, en identifiant leurs domaines d'intervention et leurs compétences et en établissant des partenariats avec ceux qui peuvent contribuer à la complémentarité des champs d'expertise.</p>		<p>objectifs et des ressources existantes. Une analyse réflexive sur le projet présenté est développée.</p> <p><i>En relation avec les compétences C.3/B.1 et C.3/B.2.1</i></p>
<p>A3/B.2 Développement et/ou renforcement des relations entreprises et partenaires locaux</p>	<p><b>C.3/B.2.1 Mobiliser et fédérer les différents acteurs impliqués dans l'insertion socio-professionnelle et l'emploi de son territoire</b> pour favoriser la coopération et la synergie entre les différents partenaires afin de renforcer les initiatives d'insertion et d'emploi en établissant des partenariats avec les organismes locaux, les entreprises, les associations et les institutions publiques, en organisant des rencontres et des collaborations pour partager les bonnes pratiques, les ressources et les opportunités, et en travaillant ensemble pour développer des solutions adaptées aux besoins du territoire en matière d'insertion socio-professionnelle.</p> <p><b>C. 3/B.2.2 Repérer les événements régionaux</b> tels que les salons et forums de l'emploi, qui peuvent apporter une valeur ajoutée aux activités d'insertion professionnelle pour rester informé des opportunités et des ressources locales afin d'améliorer et d'adapter ses pratiques professionnelles en réalisant une veille active sur les lieux et en participant aux événements.</p>	<p><b>3/ Réseau et partenariat</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Production orale</li> </ul> <p>A partir d'une analyse du réseau et des partenaires de la structure d'accueil, le candidat présente une synthèse par typologie et champ d'intervention des acteurs sous forme de cartographies et explique la nature des relations qui les unissent et leur degré de formalisation.</p>	<p>Le réseau et les partenaires de la structure sont identifiés Les rôles et interventions des acteurs sont précisés Les relations entre structures sont décrites et analysées. La cartographie de la structure reflète l'ensemble des interactions au niveau psycho-socio-éducatif et économique du territoire. La cartographie du candidat témoigne du réseau développé lors de son parcours.</p>
<p><b>A 4 Conception et animation d'actions d'aide à l'orientation et à l'insertion</b></p>			
<p>A 4 .1 Conception et promotion d'un parcours pédagogique en tenant compte d'une demande formalisée.</p>	<p><b>C 4.1.1 Analyser une commande ou cahier des charges</b> afin de répondre à une prestation d'accompagnement ou de construction de projet en analysant attentivement la demande formalisée pour comprendre les besoins et les attentes des apprenants/bénéficiaires, en définissant des objectifs opérationnels et évaluables en fonction de ces besoins, et en sélectionnant des</p>	<p><i>Les candidats doivent présenter les productions suivantes</i></p> <p><b>1/A partir d'une commande ou d'un cahier des charges, le candidat</b></p>	<p><i>En relation avec les compétences C 4.1.1 à C.4.2.2</i></p>

	<p>méthodes pédagogiques appropriées pour assurer une approche pédagogique adaptée et conforme aux exigences de qualité en vigueur.</p>			
	<p><b>C 4.1.2 Déterminer les objectifs pédagogiques</b> à partir d'une demande et/ou une évaluation de besoins, en analysant attentivement la demande ou les résultats de l'évaluation des besoins, en déterminant les connaissances, compétences ou comportements à atteindre, et en formulant des objectifs clairs, mesurables et atteignables pour garantir que la formation réponde de manière précise aux attentes des bénéficiaires.</p>	<p><b>élabore une réponse de formation en mobilisant éventuellement des ressources internet ou l'IA</b> (transmission des prompts obligatoire)</p> <p>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etude de cas pratique</li> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Production écrite</li> </ul>	<p>La reformulation du contexte de la demande est juste. La demande est correctement identifiée. Les objectifs sont bien définis Le dispositif est adapté au public visé et complet. Les dispositifs de pilotage et de communication sont décrits. La fiche produit de l'action est claire et complète. Les critères et indicateurs d'évaluation sont formalisés et pris en compte Les prompts sont correctement formulés. Les réponses fournies par l'IA sont analysées et les adaptations sont identifiées et argumentées.</p>	
<p><b>C 4.1.3 Elaborer une progression pédagogique</b> adaptée aux objectifs, apprenants / bénéficiaires et contexte en concevant, éventuellement à l'aide de l'IA, un déroulé pédagogique leur permettant de progresser vers l'atteinte des objectifs fixés, en utilisant des méthodes et des ressources pédagogiques adaptées au profil des apprenants et aux exigences du contexte tout en ajustant la progression en fonction des retours d'expérience.</p>				
<p><b>C 4.1.4 Construire des activités engageantes</b>, éventuellement en s'appuyant sur l'IA, en fonction des contenus et modalités pédagogiques retenus, en favorisant une posture de facilitation pour garantir l'implication et la motivation des apprenants et l'atteinte des objectifs.</p>				
<p>A.4.2 Création ou adaptation de ressources pédagogiques</p>	<p><b>C.4.2.1 Choisir des outils de conception, des ressources et leur format</b> (numérique ou autre) en tenant compte de la diversité des profils des apprenants/bénéficiaires et des activités pédagogiques pour garantir des supports d'apprentissage adaptés à tous quels que soient leurs besoins, en intégrant les principes de la sobriété numérique.</p>			
	<p><b>C.4.2.2 Concevoir ou adapter les outils et supports pédagogiques</b> en tenant compte des spécificités du public visé pour favoriser les activités interactives et participatives sur des thématiques liées à l'insertion socioprofessionnelle, en veillant à ce que les supports respectent la sobriété numérique, soient accessibles à tous et</p>			

	<p>adaptés aux différentes modalités pédagogiques (présentiel/distanciel).</p>		
<p>A.4.3 Animation d'un atelier ou d'une séquence pédagogique sur des thématiques liées à la construction de projet professionnel et/ou favorisant l'insertion (en <i>présentiel ou distanciel</i>)</p>	<p><b>C.4.3.1 Instaurer un climat de coopération</b> propice aux apprentissages et à la dynamique de groupe afin de maintenir l'implication et la participation de l'ensemble des apprenants/bénéficiaires notamment ceux à besoins éducatifs particuliers en mettant en place des activités participatives qui encouragent le travail d'équipe, l'intelligence collective et la résolution de problèmes en groupe, en veillant à ce que l'environnement d'apprentissage soit inclusif et respectueux de la diversité des profils présents dans le groupe.</p> <p><b>C.4.3.2 Communiquer avec aisance en situation pédagogique</b> et favoriser les interactions avec et entre les bénéficiaires afin de prévenir les éventuelles situations conflictuelles, délicates ou complexes en utilisant des méthodes de communication positive et de facilitation pour favoriser un environnement d'apprentissage harmonieux, respectueux et propice à la participation.</p> <p><b>C.4.3.3 Appliquer des techniques pédagogiques adaptées</b> aux spécificités du public (handicap, illettrisme, illettrisme ...) pour assurer un acte pédagogique efficace et inclusif en adaptant les techniques d'animation en fonction des caractéristiques et des besoins individuels des apprenants.</p> <p><b>C.4.3.4 Repérer les difficultés individuelles et collectives</b> des apprenants pour proposer une remédiation et assurer un accompagnement personnalisé, en examinant attentivement leurs difficultés et en recueillant leurs retours d'expérience afin de surmonter les obstacles identifiés.</p>	<p><b>2/ Animation d'une séance</b></p> <p><i>Conditions de réalisation pour un candidat issu de la formation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en situation sur un thème choisi par le candidat (structure d'accueil ou labo) avec, en amont, remise du déroulé pédagogique au jury.</li> <li>■ Travail individuel</li> <li>■ Production orale</li> </ul>	<p><i>En relation avec les compétences C.4.3.1 à C.4.3.4</i></p> <p>L'accueil et la prise de contact sont adaptés au groupe. Le thème et les objectifs de la séance sont présentés et compréhensibles par tous les participants. Les techniques et méthodes d'animation sont adaptées et diversifiées. Les explications et les reformulations sont claires ou réajustées si besoin. Les techniques de questionnement permettent de détecter les éventuelles difficultés individuelles ou collectives. Le rythme des activités est pertinent. L'attention est portée à tous les apprenants. Les interactions entre les apprenants sont régulées. La gestion du temps est maîtrisée. La fin de la séance est formalisée. Les contenus sont pertinents. Les supports et outils sont adaptés au vu des situations et activités d'apprentissage proposées.</p>

			<p>L'animation est en adéquation avec le déroulé pédagogique. L'utilisation des supports et outils est maîtrisée. La configuration de l'espace de formation prend en compte les activités proposées et le matériel mobilisé. La posture mise en œuvre permet de construire une relation bienveillante et favorise les apprentissages. L'analyse réflexive développée par le candidat démontre sa capacité à identifier ses points forts et axes d'amélioration.</p>
--	--	--	---

L'obtention de la certification nécessite la validation cumulative des 4 blocs de compétences et une **période minimale obligatoire en entreprise** de 364 heures (pour les candidats en contrat en alternance , cette période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise).

Le candidat fournit un document attestant de cette période en entreprise au responsable de la certification.

Cette période de mise en application professionnelle doit être en lien avec la certification de Formateur Accompagnateur en Insertion Professionnelle.

Les épreuves certificatives se présentent sous forme de mises en situation de pratique professionnelle (écrite ou orale) ou de type projets.